

## **Attention aux démarches frauduleuses : la Communauté de communes du Pays Loudunais ne fait pas payer la fourniture ni la maintenance des bacs roulants !**

La Communauté de communes met en garde les usagers contre d'éventuels démarcheurs qui proposent le remplacement des bacs roulants - ou tout autre fourniture - contre une somme d'argent ou la présentation d'une pièce d'identité.

Ceci est une **démarche frauduleuse**.

La Communauté de communes fournit et remplace gratuitement les équipements de collecte lorsque les usagers en font la demande.

Les agents sont équipés d'un véhicule avec le logo de la C.C.P.L. et ce sont les seules personnes qui interviennent sur les équipements de collecte.

Les usagers sont invités à être vigilants et prévenir la gendarmerie ainsi que les services communautaires en cas de démarchage frauduleux.

Le Pôle Déchets se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

> Contact :  
Pôle Déchets  
Communauté de communes du Pays Loudunais  
Tél. : 05 49 22 54 02 -- [www.pays-loudunais.fr](http://www.pays-loudunais.fr)